

## ► Informations générales

### Cours

<b>Titre</b>	Éthique appliquée en sécurité intérieure
<b>Sigle</b>	SIP2990
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=235914">https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=235914</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	École de criminologie
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2024
<b>Mode de formation</b>	Cours en ligne
<b>Déroulement du cours</b>	En ligne / suivi hebdomadaire fortement suggéré.

### Enseignant

<b>Nom et titre</b>	Francis Fortin, professeur agrégé
<b>Coordonnées</b>	Francis.Fortin@umontreal.ca
<b>Disponibilités</b>	Lundi matin par courriel et sur rendez-vous

### Personne-ressource

<b>Nom, titre et responsabilité</b>	Emma Rodriguez, auxiliaire d'enseignement
<b>Coordonnées</b>	emma.rodriguez@umontreal.ca
<b>Disponibilités</b>	Par courriel et sur rendez-vous

## Description du cours

**Description simple** Développer la réflexion éthique en sécurité intérieure. Définir des actions impartiales, intègres et diligentes. Se familiariser avec les dilemmes éthiques : pouvoir discrétionnaire, discrimination, emploi de la force en situation d'autorité.

**Place du cours dans le programme** 1,5 crédit

**Description détaillée** Ce cours s'inscrit en continuité avec le cours PHI2990. D'une part, le cours est construit autour d'exemples et de cas pratiques présentés en ligne sous forme d'activités pédagogiques. D'autre part, des discussions autour de cas pratiques ciblés permettront aux étudiants d'exprimer leur vision sur les enjeux éthiques en lien avec la sécurité intérieure. Ces discussions se dérouleront en ligne et seront animées par le professeur et l'auxiliaire d'enseignement. Il est attendu que les étudiants suivent le déroulement hebdomadaire des contenus et y participent activement.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectif terminal

**De façon générale, le cours vise l'objectif intégrateur suivant :**

- Appliquer des principes éthiques à des situations encourues dans le domaine de la sécurité intérieure.

### Objectifs intermédiaires

À la fin du cours, l'étudiant sera apte à :

- 1) Reconnaître l'importance de l'expérience personnelle ainsi que des modes de régulation du comportement dans des décisions prises en situation de travail.
- 2) Reconnaître des actions impartiales, intègres et diligentes dans des situations délicates.
- 3) Résoudre des situations conflictuelles en tentant de prendre en compte tous les aspects d'une situation.
- 4) Articuler une pensée réflexive, autonome et critique pour prendre des décisions en appliquant un processus d'analyse de dilemme éthique en faisant preuve d'ouverture d'esprit et de créativité.

► Calendrier

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations
<b>Module 1</b> <b>Introduction à l'éthique en sécurité intérieure</b>	<b>Présentation du cours et introduction.</b> Introduction à l'éthique en matière de justice. Stades du développement moral. Éthique organisationnelle. Contexte organisationnel. La délibération éthique.	Activité 1. Illustrer une situation impliquant un dilemme éthique. Activité 2. Reconnaître les stades de jugement moral de Kohlberg Activité 3. Connaître l'importance de la morale, des moeurs, du droit, de la déontologie et de l'éthique dans la régulation des comportements (Boisvert et al., 2003). Activité 4. Reconnaître l'importance de la morale, des moeurs, du droit, de la déontologie et de l'éthique dans un dilemme Activité 5. Connaître les impacts du contexte organisationnel dans le niveau d'éthique de ces membres. Activité 6. Connaître les paramètres d'une décision éthique. Activité 7. Apprendre une méthodologie d'analyse de dilemme moral.	<b>Lecture(s) obligatoire(s)</b> Boisvert, Y. Jutras, M. Legault, G., Marchildon, A. <i>Petit manuel d'éthique appliquée à la gestion publique</i> , Montréal, Édition Liber, 2003, 139 p. (chapitre 5)  <b>Lectures complémentaires</b> Girard, D. (2004). Les dimensions psychologiques de l'éthique : l'impact du contexte organisationnel. <i>Interactions</i> , 8(1), 81-99. Tremblay c. Daigle, [1989] 2 R.C.S. 530. Résumé sur le site du conseil du statut de la femme. <a href="https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume-dun-jugement-tremblay-c-daigle-1989-2-r-c-s-530.pdf">https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume-dun-jugement-tremblay-c-daigle-1989-2-r-c-s-530.pdf</a>	<b>Journal de bord :</b> Identifiez une situation professionnelle présentant un dilemme moral ou éthique
<b>Module 2</b> <b>Surveillance et utilisation de l'information</b>	<b>La surveillance étatique.</b> Renseignement, vie privée et informations personnelles. La surveillance de masse dans une société démocratique. L'informatique, les données	Activité 1. Illustrer une situation impliquant une mauvaise utilisation de l'information. Activité 2. Comprendre et distinguer les enjeux des sites de divulgation d'information sur les personnes reconnues coupables d'agression sexuelle.	<b>Lecture(s) obligatoire(s)</b> Harcourt, B. (2011). Surveiller et punir à l'âge actuariel: Généalogie et critique (Partie II). <i>Déviance et Société</i> , vol.	<b>Journal de bord :</b> Identifiez un fait de l'actualité (au cours de la dernière année idéalement) qui implique une divulgation ou une

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations
	personnelles et la cybersurveillance.	Activité 3. L'utilisation du "big data" et le "predictive policing"	35,(2), 163-194. doi:10.3917/ds.352.0163	utilisation problématique d'information.
	<i>Étude de cas (commentaires sur Flipgrid) :</i>	Activité 4. Comprendre les dérives possibles d'utilisation des algorithmes pour la prédiction et l'analyse de risque.	<i>Lectures complémentaires</i>	
	2.1 Faux positif dans l'espace public	Activité 5. Le privé et le citoyen : le droit à l'oubli.	Gouvernement du Québec (2008) <i>Commission de l'éthique de la science et de la technologie, Viser un juste équilibre. Un regard éthique sur les nouvelles technologies de surveillance et de contrôle à des fins de sécurité.</i> Repéré le 8 janvier au	
	2.2 Cyberintimidation	Activité 6. Distinguer les arguments de la sécurité à l'encontre de la vie privée (et vice versa).	<a href="http://www.ethique.gouv.qc.ca/en/assets/documents/NTSC/NTSC-resume-FR.pdf">http://www.ethique.gouv.qc.ca/en/assets/documents/NTSC/NTSC-resume-FR.pdf</a>	
		Activité 7. Analyser et commenter des exemples de dilemme où la probité est mise en cause.	Sagnières, L. (2015). <i>La démocratie à l'heure de l'internet : autonomie politique, vie privée et espace public dans un environnement numérique.</i> Manuscrit soumis pour publication. Repéré dans le dépôt institutionnel Papyrus : <a href="https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/13730">https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/13730</a>	
			Weinstock, D. (2002). Sécurité et démocratie. <i>Philosophiques</i> , 29(2), 351–370. doi:10.7202/006260ar	

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations
<b>Module 3</b> <b>Probité, influence, avantages et corruption</b>	<b>Influence, avantages et corruption.</b> La probité et l'éthique policière. La discrimination et la discrimination positive. Le profilage social et racial. La déontologie policière. La mesure de l'intégrité policière.  <i>Étude de cas (commentaires sur Flipgrid) :</i> 3.1 <i>Juste une petite information.</i>  3.2 <i>Des offres, des offres, des offres.</i>	Activité 1. Établir des liens entre les événements de déviance policière avec les réactions formelles et informelles.  Activité 2. Distinguer les mesures personnelles de l'intégrité appliquées au personnel policier  Activité 3. Comprendre les éléments de prévention de la corruption.  Activité 4. Comprendre les mécanismes de régulation de la déviance policière.  Activité 5. Analyser et commenter des exemples de dilemme où la probité est mise en cause.	<b>Lecture(s) obligatoire(s)</b>  Aucune  <b>Lectures complémentaires</b>  Goldstein, H. (1975). Police corruption: A perspective on its nature and control (Vol. 47, No. 6). Washington, DC: Police Foundation.  Cohen, H. et Feldberg, M. (1991). <i>Power and restraint: The moral dimension of police work.</i> New York, Praeger. Chapitre 6 : Calling in a favor.	
<b>Module 4</b> <b>Le pouvoir discrétionnaire et l'utilisation de la force</b>	<b>Le pouvoir discrétionnaire et l'utilisation de la force.</b> Légimité du recours à la force. Continuum et planification d'utilisation de la force. Situation d'urgence et émotions. (Présentation en classe d'interventions policières).  <i>Étude de cas (commentaires sur Flipgrid) :</i> 4.1 <i>Mort par le chien</i>	Activité 1. Comprendre l'utilisation de la force.  Activité 2. Interpréter un événement impliquant l'utilisation de la force par un policier grâce au continuum d'utilisation de la force.  Activité 3. Interpréter un événement impliquant l'utilisation de la force par un policier grâce au cercle de l'utilisation de la force.  Activité 4. Reconnaître les émotions dans des situations d'urgence.  Activité 5. Analyser et commenter des exemples de dilemme où le pouvoir discrétionnaire - l'utilisation de la force est en cause.	<b>Lecture(s) obligatoire(s)</b>  École Nationale de Police du Québec, (2012), <i>Le modèle national de l'emploi de la force: document explicatif</i> , Centre de savoirs disciplinaires de l'école nationale de police du Québec, Nicolet, 26p.  St-Amour, S. et Blanchette, M. (2010). <i>Éthique et usage de la force : légitimité dérangeante.</i> Cowansville, Québec: Éditions Yvon Blais. Chapitre 6	<b>Journal de bord :</b> Identifiez une intervention avec le continuum / escalier.

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations
			<p><b>Lectures complémentaires</b></p> <p>Brodeur, J. P. (2001). Le travail d'Egon Bittner: une introduction à la sociologie de la force institutionnalisée. <i>Déviance et société</i>, 25(3), 307-323.</p> <p>Jobard, F. (2001). Comprendre l'habilitation à l'usage de la force policière. <i>Déviance et société</i>, 25(3), 325-345.</p>	
<p><b>Module 5</b> Des délits et des peines</p>	<p><b>Les sentences, les sanctions et les peines.</b> Principes de proportionnalité. Enjeux liés à la peine de mort. Inégalités, perception et jugements : l'exemple américain. Les raisons de punir.</p> <p><i>Étude de cas (commentaires sur Flipgrid) :</i></p> <p>5.1 La justice, la prédiction de la récidive et les données</p>	<p>Activité 1. Introduction aux délits et des peines.</p> <p>Activité 2. Se familiariser avec Canlii.</p> <p>Activité 3. Reconnaître les finalités de la peine.</p> <p>Activité 4. Associer le but / sens de la peine et le choix de la peine en jouant le rôle d'un juge.</p> <p>Activité 5. Comprendre les enjeux liés à l'encadrement du pouvoir des juges.</p> <p>Activité 6. Analyser et commenter des exemples de dilemme où la justice et les peines sont en cause.</p>	<p><b>Lecture(s) obligatoire(s)</b></p> <p>Linseau, I., Lafortune, D., et Leclerc, C. (2018). Détermination de la peine dans le système de justice pénale pour adolescents : examen des dilemmes éthiques vécus par les acteurs judiciaires québécois. <i>Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice</i>, 60(1):69-95. <a href="http://doi.org/10.3138/cjccj.2016.0018">http://doi.org/10.3138/cjccj.2016.0018</a></p> <p><b>Lectures complémentaire(s)</b></p> <p>Faqir R. (2015) The Philosophy of Punishment: A Study to the History of</p>	<p><b>Journal de bord :</b> Identifiez les arguments en faveur et en défaveur de l'encadrement des décisions des juges.</p>

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations
			<p>Classical and Positive Schools of Penology. <i>Forensic Research &amp; Criminology International Journal</i> 1(6): 00035. DOI: 10.15406/frcij.2015.01.00035</p> <p>Leclerc, C., Fortin, F., &amp; Guay, J. P. (2016). La fin de la politique du « parler fort, mais agir doucement »: la rupture des peines minimales obligatoires pour leurre par Internet avec les peines traditionnellement imposées par les juges. <i>Canadian Criminal Law Review</i>, 21, 269.</p>	
<b>Module 6</b> L'expérience du terrain rencontre avec des intervenants	<b>Des narrations de 3 expériences des intervenants en sécurité intérieure (le contenu n'est pas à l'examen).</b>	<p>Activité 1. Se placer dans la peau d'un intervenant : respecter la procédure... même sous la pression.</p> <p>Activité 2. Se placer dans la peau d'un intervenant : effacer ma contravention... pour un ami !</p> <p>Activité 3. Se placer dans la peau d'un intervenant : harcèlement sexuel.</p>	<p><b>Lecture(s) obligatoire(s)</b></p> <p>Aucune</p> <p><b>Lectures complémentaires</b></p> <p>Aucune</p>	<b>Journal de bord</b> : trois (3) situations « se placer dans la peau de ... »
	<b>Examen</b>			<b>Examen final</b>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Présentation d'un commentaire critique sur un thème.	Voir détails sur Studium.	Variable	25%
Participation (1 rétroaction sur une intervention vidéo et les entrées dans le journal de bord)	1 rétroaction vidéo. Les entrées du journal seront évaluées. (Voir détails sur Studium.)	Variable	25%
Examen final sur Studium (toute la documentation permise)	Évaluations des modules 1 à 5 incluant les contenus de cours et les lectures obligatoires.	2024-04-22	50%

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

#### Absence à un examen

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : [https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

#### Dépôts des travaux

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

#### Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.



**Captation visuelle ou sonore des cours**

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps. **Il est formellement interdit de capturer les contenus de Flipgrid sous toutes ses formes ainsi que toutes les vidéos disponibles sur Studium.**

**Révision de l'évaluation (article 9.5)**

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :  
[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 ENVOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole%20et%20formulaire%20de%20demande%20de%20r%C3%A9vision%20de%20notes%20-%20ENVOYER.pdf)

► **Rappels**

Dates importantes

**Évaluation de l'enseignement**

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

---

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Ressources complémentaires

- Aristote (2004). *Éthique à Nicomaque*, trad. R. Bodéus. Paris : Flammarion.
- Bégin, L., (2009), *L'éthique au travail*, Edition Liber, coll. Éthique publique hors-série, 2009.
- Boisvert, Y. Jutras, M. Legault, G. et Marchildon, A. *Petit manuel d'éthique appliquée à la gestion publique*, Montréal, Édition Liber, 2003, 139 p.
- Brodeur, J. P. (2003). *Les visages de la police : pratiques et perceptions*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal. Collection Paramètres. 393p.
- Brodeur, J. P. (2001). Le travail d'Egon Bittner: une introduction à la sociologie de la force institutionnalisée. *Déviance et société*, 25(3), 307-323.
- Girard, D. (2007). Culture organisationnelle, contexte d'affaires et prise de décision éthique. *Gestion*, 32(1), 101-111.
- Cohen, H., et Feldberg, M. (1991). *Power and restraint: The moral dimension of police work*. New York, Praeger.
- Girard, Diane (2007) Culture organisationnelle, contexte d'affaires et prise de décision éthique, *Gestion*, volume 32, numéro 1, printemps 2007.
- Jobard, F. (2001). Comprendre l'habilitation à l'usage de la force policière. *Déviance et société*, 25(3), 325-345.
- Legault, G. A., *Professionnalisme et délibération éthique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003, 290 p.
- Miller, S., Campbell, T. (2004) *Human rights and the moral responsibilities of corporate and public sector organisations*. Boston, Kluwer Academic Publishers.
- Williams, C. (2006). Engaging Freedom: Toward an Ethics of Crime and Deviance. In Arrigo B. & Williams C. (Eds.), *Philosophy, Crime, and Criminology* (pp. 167-196). University of Illinois Press.
- N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/LGB/">http://www.bib.umontreal.ca/LGB/</a>
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm">http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)  
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : *Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*
- Lors des examens : *Utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>